

Bachelier en agronomie, orientation systèmes alimentaires durables et locaux

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél :

Fax :

Mail :

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE SA 111 Ecologie			
Ancien Code	AGSA1B11	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CISA1110		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Julie SCHMITZ (schmitzj@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Nous nous intéresserons au monde du vivant et aux relations que les individus d'une même espèce ou d'espèces différentes entretiennent entre eux (biocénose) et avec le milieu (biotope)...

D'autres sujets permettront également une meilleure compréhension de la nature et de son fonctionnement (régulation des populations, mécanismes d'adaptation etc.).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 2 **Compétence 2 : S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 2.1 Participer à une pratique réflexive en s'informant et s'inscrivant dans une démarche de formation permanente
- 2.2 Développer un esprit critique

Compétence 5 **Compétence 5 : Appliquer les principes des sciences et du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**

- 5.1 Appliquer les principes des sciences à tous les domaines de l'agronomie

Compétence 6 **Compétence 6 SADL : Collaborer, gérer ou développer des unités de production (péri)urbaine ou de services dans les secteurs du maraîchage biologique en permaculture, de l'agroécologie, de l'agroforesterie, de l'écopâturage et de l'agro-alimentaire**

- 6.2 Connaître, comprendre et expliquer les principes spécifiques des interactions entre plantes, animaux et sol,

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant est capable de:

- décrire, expliquer et mettre en relation les principales composantes des écosystèmes (biotope, biocénose)
- décrire, expliquer et mettre en relation les individus au sein de son environnement (autoécologie)
- décrire, expliquer et mettre en relation les populations au sein de son environnement (synécologie)
- comprendre et décrire le fonctionnement global d'un écosystème (démoécologie)
- décrire et expliquer les composantes générales de la biosphère (biomes etc.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGSA1B11A Ecologie

36 h / 3 C

Contenu

Rappels de biologie
Facteurs écologiques
Autoécologie
Démoécologie
Synécologie
Etude d'écosystèmes et de biomes

Démarches d'apprentissage

Dias pour prises de notes disponibles sur ConnectED
Interactions fréquentes (questions/réponses/quizz) lors des cours

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité du professeur en cours et par e-Mail
Questions fréquentes posées par le professeur en séance
Anciens examens disponibles sur ConnectEd

Sources et références

Fischesser, B. et Dupuis-Tate, M.-F. Le guide illustré de l'écologie. Delachaux et Niestlé. 2021.
Raven et al. Biologie. 6è édition. De Boeck Supérieur, SA, 2023.
Reese et al. Campbell Biologie. 4è édition. ERPI, 2012.
Ricklefs, R. & Miller, G. Ecologie. De Boeck et Larcier, SA, 2005
Ricklefs, R. & Relyea, R. Ecologie. L'économie de la nature. De Boeck Supérieur, SA, 2019.
Tirad, C. et al. Introduction à l'écologie. Dunod,...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Dias sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Aux Q2 et Q3
- Examen écrit
- 100% de la note finale

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).